



MOSELLE FIBRE

Objet : Mise à jour du Règlement Intérieur

<p>BUREAU DU 18 DECEMBRE 2023 DELIBERATION N° BD 2023-292</p>
--

Le 18 décembre 2023, le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Paul DASTILLUNG, Président.

Etaient présents : M. Jean-Bernard BARTHEL, M. Frédéric LEVEE, M. Jean MARINI, M. Jean-Marc REMY, M. Patrick RISSER, M. Philippe SCHOTT, M. Pierre TACCONI, M. Bernard TREUVELOT, M. Thierry UJMA, M. Serge WOLLJUNG, M. Pierre ZENNER.

Etaient absents / excusés : M. Denis BAUR, M. Jérôme END, M. Roland KLEIN, M. Alain PIERROT, M. Jean-Luc SACCANI, M. Rémy SADOCCO, M. David SUCK, M. Patrick WEITEN.

Délégations de vote :

M. Jérôme END donne pouvoir à M. Bernard TREUVELOT

M. Alain PIERROT donne pouvoir à M. Thierry UJMA

M. Patrick WEITEN donne pouvoir à M. Jean-Paul DASTILLUNG

Il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Bureau. Monsieur Patrick RISSER a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment ses articles L. 5721-1 et suivants ;

VU le Code Général de la Fonction Publique (CGFP) ;

VU les statuts du Syndicat Mixte MOSELLE FIBRE ;

VU l'avis du Comité Social Territorial (CST) lors de sa séance du 8 décembre 2023 ;

VU le rapport n° BR 2023-292 présenté lors du Bureau du 18 décembre 2023 ;

CONSIDERANT la nécessité de mettre à jour le règlement intérieur notamment au regard des évolutions des dispositions, dont les taux de prise en charge des frais de déplacement ;

LE BUREAU, APRES EN AVOIR DELIBERE :

ARTICLE 1 : APPROUVE les modifications apportées au règlement intérieur des agents de MOSELLE FIBRE, à compter du 1^{er} janvier 2024 ;

ARTICLE 2 : AUTORISE le Président à prendre toutes mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

Nombre d'élus participant au vote : 15

Adopté par : 15 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions

Copie de cette délibération sera transmise au préfet de la Moselle.

Fait et délibéré ce jour à Metz

Pour extrait conforme,

Le Président

Jean-Paul DASTILLUNG

Le Secrétaire

Patrick RISSER